

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 38 (2001)

**Heft:** 1481

**Artikel:** Pays de l'Est : l'élargissement de l'Europe mettra Berne sous pression

**Autor:** Tille, Albert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010617>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'élargissement de l'Europe mettra Berne sous pression

**Dans trois ou quatre ans, les pays d'Europe centrale devraient être membres de l'Union. Ce «big bang» changera fondamentalement les relations que la Suisse entretient avec un groupe de pays qui comptent plus de 100 millions de personnes. A ne pas oublier dans la controverse sur les travailleurs clandestins.**

Juridiquement, la Suisse contrôle parfaitement la situation. Elle a passé des accords économiques qui lui sont favorables avec tous les pays d'Europe centrale. Les accords bilatéraux avec l'Union excluent toute extension automatique avec les pays candidats. Berne peut donc théoriquement continuer de piloter en toute indépendance ses relations économiques extérieures sans se préoccuper de l'élargissement de l'Europe. Mais la réalité politique est tout autre. Lorsque les Etats de l'Europe centrale seront membres de l'Union, la Suisse ne négociera plus des relations économiques avec des pays faibles et demandeurs. Elle n'aura qu'un seul interlocuteur: Bruxelles. Et tout changera.

## Les pays riches choisissent les bons risques

Après la chute du mur de Berlin, la Suisse n'a pas traîné. L'aide au développement s'est dirigée prioritairement en direction des pays de l'Est européen en transition vers l'économie de marché.

La traditionnelle stratégie de promotion économique de la Suisse s'est ensuite mise en place: accords sur la protection des investissements, sur la

double imposition. Mais surtout, Berne a tiré le meilleur de l'AELE. Cette association bizarre qui ne réunit plus que la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, s'est empressée de tirer profit de sa tradition libre-échangiste pour négocier la libre circulation des produits industriels avec les anciens satellites de l'URSS. Il le fallait. Car l'Union européenne concluait avec les mêmes pays des accords d'association de même portée. Les accords de l'AELE ont été conclus sans peine avec des pays sinistrés, avides de rapprochement avec les riches occidentaux. Le libre-échange industriel représente un avantage quasi unilatéral pour un pays riche. Les produits suisses de

technologie avancée entrent librement en Europe centrale. La réciprocité est valable, mais les produits industriels de l'Est n'ont eu jusqu'à maintenant guère de chance de s'affirmer sur notre marché. Comme c'est la règle dans l'AELE, les accords excluent l'agriculture qui offrirait pourtant de gros avantages à des pays comme la Pologne ou la Hongrie. Les accords ne touchent pas non plus à la libre circulation des personnes. En résumé, les riches profitent des bons risques et écartent les mauvais!

## L'Europe des vingt-cinq

La situation sera différente dans l'Europe à vingt-cinq (voir encadré). Les nouveaux membres n'auront plus le droit de conclure des accords commerciaux avec les pays restés hors de l'Union. Berne ne pourra plus discuter avec Varsovie, Prague ou Riga. Les relations avec l'Europe de l'Est seront réglées à Bruxelles. Les rapports de force vont diamétralement changer. La libre circulation des produits industriels sera certainement maintenue. Mais les négociateurs de l'Union ne manqueront pas de réclamer des avantages dans le secteur agricole en faveur des nouveaux membres. Ils réclameront aussi l'égalité des pays membres pour la libre circulation des personnes. Ce ne sera pas pour tout de suite. L'Allemagne et l'Autriche ont exigé et obtenu une période transitoire de sept ans avant que les Polonais et autres Tchèques puissent travailler de plein droit à l'Ouest.

Nous serons alors aux alentours de 2012. Les Polonais au bénéfice d'un contrat de travail pourront alors librement et légalement cueillir le tabac de la Broye.

Les Suisses, qui sont des négociateurs prudents, ont obtenu que les accords bilatéraux ne valent que pour les actuels pays membres. Mais leur application aux nouveaux venus est dans la logique des choses. Bruxelles n'accepte pas un traitement différencié de ses membres et demandera à la Suisse l'extension des accords bilatéraux. Or cette modification exigera un accord formel de toutes les capitales européennes et bien sûr de Berne, avec référendum facultatif du peuple suisse.

En laissant pourrir le dossier des sans-papiers et des esclaves polonais travaillant dans notre agriculture, Berne risque fort de programmer des référendums qui déchantent et d'épineux problèmes avec Bruxelles.

at

## L'Europe à vingt-cinq

Le dernier sommet européen de Göteborg s'est fixé comme objectif de conclure les négociations d'élargissement à la fin de l'an prochain. Les dates ne sont pas contraignantes, mais on s'attend à l'adhésion de dix pays à l'horizon de 2004-2005. Douze candidats ont ouvert des négociations qui vont bon train. La Roumanie et la Bulgarie, qui ne décollent pas du marasme, devraient rester sur le bord du chemin. A côté des quinze membres actuels, l'Europe de Bruxelles devrait s'adjoindre les pays suivants: Chypres, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque.